



DRHD2M - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

L'étudiant inscrit au programme de master en droit à horaire décalé ambitionne de devenir un bon juriste.

« **Devenir** » On ne naît pas juriste, on le devient. Et quand on croit l'être, on cesse de le devenir. Ainsi, en principe déjà bachelier en droit, l'étudiant inscrit au programme de master à horaire décalé entend d'abord poursuivre et compléter sa formation en droit. En accroissant et en approfondissant ses connaissances, il vise à acquérir une maîtrise opérationnelle des règles, principes et concepts gouvernant toutes les disciplines du droit à l'aune de leurs racines et enjeux révélés par les autres sciences humaines. Ayant intégré les prolongements internationaux (spécialement européens), voire étrangers, des différentes matières juridiques, il veille sans cesse à renouveler ses connaissances au prix d'une démarche critique tournée vers l'autre et l'innovation. Sa maîtrise est nourrie et amplifiée par l'expérience de multiples mises en situation et par des méthodes pédagogiques actives.

« **Juriste** » Le maître en droit à horaire décalé sera capable, de manière autonome et indépendante, de diagnostiquer tous types de problèmes juridiques et d'œuvrer à leur résolution apaisante. Dans les matières relevant de ses finalités et options, cette compétence tend à l'excellence. S'appuyant sur des recherches approfondies, l'exercice de cette mission fondamentale de l'articulation du droit au fait revêtira, en outre, les formes stylistiques (écrites et orales) les plus rigoureuses de la langue française. Le diplômé sera aussi à même d'entretenir une conversation professionnelle courante dans une autre langue (spécialement le néerlandais et/ou l'anglais).

« **Bon** » Le maître en droit à horaire décalé sait que le droit, s'il est une valeur en soi, n'existe pas de manière isolée et désincarnée par rapport à la réalité économique, sociale et politique. Il comprend et assume les dimensions non juridiques qui sous-tendent tout choix juridique. C'est pourquoi, animé d'un esprit critique et ouvert, il a à cœur de ne jamais se départir d'une vision éthique et morale du droit

4.3. Dans une perspective interdisciplinaire, connaître, comprendre et mobiliser les concepts et théories issus d'autres sciences humaines (notamment l'économie politique, la philosophie, la psychologie, la sociologie, l'histoire et l'éthique) afin d'appréhender le rôle, la portée et les limites du droit et de la justice.

4.4. Faire fructifier l'ouverture résultant :

- soit d'un stage de pratique juridique et approfondir à cette occasion la capacité de contextualiser les normes, les institutions et les personnes appelées à les appliquer ;
- soit du programme interdisciplinaire en création d'entreprise ;
- soit d'un séjour d'échange ;
- soit de cours dispensés en faculté par des professeurs étrangers ;
- soit d'une activité professionnelle préexistante.

4.5. Pouvoir, à propos d'une controverse juridique ou d'une problématique qu'il aurait identifiée, se forger et exprimer une opinion personnelle.

4.6. A raison d'une analyse des situations et mécanismes humains, familiaux, économiques ou sociaux appréhendés par le droit, réfléchir à la justesse des solutions juridiques, aux moyens de les améliorer et agir en ce sens.

5. S'INTERROGER, S'IMPLIQUER ET S'ORGANISER

5.1. Comprendre le caractère relatif, dans le temps et dans l'espace, d'une solution juridique, et ainsi s'interroger sur la pertinence des choix qu'elle véhicule.

5.2. Pouvoir, à propos d'une controverse juridique ou d'une problématique qu'il aurait identifiée, se forger et exprimer une opinion personnelle.

5.3. A raison d'une analyse des situations et mécanismes humains, familiaux, économiques ou sociaux appréhendés par le droit, réfléchir à la justesse des solutions juridiques, aux moyens de les améliorer et agir en ce sens.

5.4. Identifier et promouvoir les valeurs éthiques et sociales fondatrices du droit et de la justice, ainsi que se garder de toute forme d'instrumentalisation.

6. S'ORGANISER ET S'ADAPTER

S'organiser dans son travail, pouvoir s'adapter à de nouveaux contextes et y évoluer positivement, en ayant intégré une logique de développement continu.

6.1. S'organiser, planifier son travail et respecter les délais.

6.2. Identifier et intégrer, de manière autonome, les nouvelles connaissances et compétences indispensables pour pouvoir appréhender rapidement de nouveaux contextes et/ou situations, identifier ses limites et faire appel, si nécessaire, à des ressources externes adéquates.

6.3. Intégrer une logique d'auto-évaluation, d'apprentissage et développement continu indispensable pour évoluer positivement dans son futur environnement professionnel.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Conformément au décret, le programme de master en droit à horaire décalé totalise un minimum de 120 crédits.

Ce programme, organisé en module biennaux (modules A et B) est constitué de quatre grands ensembles cohérents:

- un tronc commun (53 crédits),
- un mémoire et son séminaire d'accompagnement (17 crédits),
- une finalité (30 crédits),
- une option et/ou des cours au choix (20 crédits).

DRHD2M Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

Finalité spécialisée [30.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊗ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:

○ LDRHD2201	Droit pénal spécial	Mona Giacometti	FR [q1] [18h] [5 Crédits] ⊗ 🌐	X	X
○ LDRHD2202	Recht en overheidsbeleid – Droit des politiques publiques <i>Dispensé en partie en néerlandais.</i>	David Renders Kris Wauters	FR [q1] [18h] [5 Crédits] ⊕ 🌐	X	X
○ LDRHD2203	Droit européen approfondi	Luc Desauettes	FR [q2] [18h] [5 Crédits] ⊗ 🌐	X	X
○ LDRHD2204	Contentieux constitutionnel et administratif	Nicolas Bonbled David Renders	FR [q2] [18h] [5 Crédits] ⊕ 🌐	X	X
○ LDRHD2205	Questions approfondies de droit de l'entreprise	Enguerrand Marique	FR [q2] [18h] [5 Crédits] ⊕ 🌐	X	X
○ LDRHD2206	Questions approfondies de droit judiciaire	Arnaud Hoc	FR [q2] [18h] [5 Crédits] ⊗ 🌐	X	X

Options et/ou cours au choix [20.0]

Accidents et responsabilité [15.0]

○ LDROP2012	Réparation et évaluation des dommages	Daniel de Callatay	FR [q2] [30h] [5 Crédits]	x	x
○ LDROP2013	Droit européen et comparé de la responsabilité civile - European and Comparative Law of Torts <i>Dispensé pour partie en anglais.</i>	Eduardo Alvarez Armas Bernard Dubuisson	FR [q2] [30h] [5 Crédits]	x	x

Assurances [15.0]

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊘ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- Cours accessibles aux étudiants d'échange
- Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:

○ LDROP2021	Droit des assurances	Bernard Dubuisson	FR [q2] [30h] [5 Crédits]	x	x
○ LDROP2022	Assurances de dommages - Schadeverzekeringen <i>Dispensé pour partie en néerlandais.</i>	Vincent Callewaert Bernard Dubuisson			

Banque et finance [15.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

Bloc
annuel

1 2

Contenu:

○ LDROP2031	Financial Markets Regulations	Pauline Bégasse de Dhaem Philippe Lambrecht	EN [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	x	
○ LDROP2032	Droit des produits financiers	Matthieu Duplat Marc Fyon	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	x	
○ LDROP2033	Droit bancaire	André-Pierre André-Dumont Pauline Bégasse de Dhaem	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	x	

Contrats et biens [15.0]

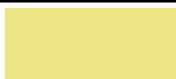
- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:



15.0]

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:

○ LDROP2151	Legal History and History of Justice - Histoire du droit et de la justice <i>Dispensé pour partie en anglais.</i>	Xavier Rousseaux Alain Wijffels	[FR] [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	x	x
○ LDROP2152	Sociologie du droit	Jean De Munck			

● LDROI1225L	Droit de la procédure pénale (Cours magistral sans exercices pratiques)	
--------------	---	--

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Prérequis et programme annuel de l'étudiant-e

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant-e pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un-e étudiant-e en début d'année, il en assure la cohérence :

- Il peut imposer à l'étudiant-e de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique
- En fin de cycle uniquement, il peut transformer un prérequis en corequis.

Pour plus d'information, consulter [le règlement des études et des examens](#).

Tableau des prérequis

LDRHD2200 "[Mémoire de fin d'études](#)" a comme prérequis LDRHD2100

- LDRHD2100 - [Séminaire d'accompagnement du mémoire](#)

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

DRHD2M - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Diplôme étranger de deuxième cycle universitaire en droit

- Réussite et obtention d'un diplôme étranger de 2^{ème} cycle universitaire en droit (formation juridique de minimum 4 ans) dans des institutions universitaires reconnues par l'UNESCO ou par AUF (<https://www.whed.net/home.php> and https://www.auf.org/les_membres/nos-membres/);
- Avoir obtenu au moins 65% (13/20) de moyenne pour l'ensemble des années universitaires réussies, s'agissant du diplôme universitaire justifiant une admission au master en droit ou, à défaut faire preuve d'une expérience professionnelle.

1. Critères d'admissibilité

Le jury décide de l'admissibilité des candidat.es sur la base des éléments ressortant de l'ensemble de leur dossier, de la qualité de la formation suivie et/ou d'une expérience professionnelle significative et de qualité dans le domaine juridique.

Sur base de l'analyse du dossier, les étudiants admis seront orientés en fonction de leur profil vers les programmes suivants :

- Master en droit (**horaire de jour**) – équivalence en 2 ans
- Master en droit (**horaire de jour**) – équivalence en 1 an (accessible uniquement aux diplômés ayant réussi **en Europe** une formation universitaire en droit de minimum 5 ans)
- Master en droit avec compléments de formation de 60 crédits

Pour les diplômés de 1er cycle universitaire en droit (Europe), le programme sera toujours : Master en droit avec compléments de formation (cours empruntés au programme de bachelier en droit - **horaire de jour**) déterminée en fonction du programme suivi antérieurement (maximum 60 ECTS).

Pour les diplômés « Bachelor in de rechten » (Belgique), le programme sera personnalisé en fonction des cours suivis et réussis antérieurement.

Pour plus d'information sur ces programmes particuliers, veuillez prendre contact avec [l'administration facultaire](#) .

Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](#).

PÉDAGOGIE

Le programme est conçu pour permettre aux étudiant·e·s de développer les compétences et acquis du bon juriste (voir onglet "compétence et acquis").

Concernant les cours généraux :

- les titulaires concernés présentent de manière claire et structurée les règles, principes et concepts gouvernant leur branche du droit.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Aucune mobilité n'est prévue pour ce programme.
